

Appel à projet : installation agricole à HAJANGOUA dans la commune de DEMBENI

Vous êtes à la recherche d'un terrain à cultiver ?

L'EPFAM en collaboration avec la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de Mayotte porte à la connaissance du public qu'il envisage d'attribuer le bien suivant pour la signature d'un bail dans le cadre d'une convention d'occupation précaire.

Une parcelle, acquise par l'EPFAM à l'issue d'un processus de préemption agricole, est située à HAJANGOUA (Commune de Dembéné) et s'étend sur une surface de 10209 m²

Carte d'identité des parcelles :

SECTION	NUMERO	SURFACE (m ²)	ZONAGE PLU
AY	2	10209	A

Bâtiment : aucun bâtiment d'exploitation

Deux parcelles, acquises par l'EPFAM à l'issue d'un processus d'offre amiable sont situées à HAJANGOUA (Commune de Dembéné) et s'étendent sur une surface de 09 ha 22a 78 ca

Carte d'identité des parcelles :

SECTION	NUMERO	SURFACE (m ²)	ZONAGE PLU
AY	41	66 649	A
BK	7	25 629	A

Bâtiment : aucun bâtiment d'exploitation

Une visite des parcelles est proposée :

- Le vendredi 13 août à 9h / Rendez-vous à ILONI devant le collège
- Le vendredi 27 août à 9h / Rendez-vous à ILONI devant le collège

Candidater à l'appel à projet :

- Télécharger et remplir le dossier de candidature depuis : www.epfam.fr rubriques « Nos dernières actu' »
- Dossier rempli par écrit avec les pièces justificatives à déposer au siège de l'EPFAM : Boulevard Marcel Henry-Cavani -Mamoudzou 97600, Mayotte.

Les candidatures doivent être présentées par écrit au plus tard le 09 septembre 2021

Les porteurs de projets peuvent être accompagnés par le PAI et la CAPAM

Obtenir plus d'informations :

- Ecrire à : contact@epfam.fr
- Téléphone : +262(0)269633960

Cette attribution s'inscrit dans le cadre de cohérence avec les politiques publiques du territoire et à ce titre, s'agissant des orientations, on peut citer notamment le projet de transformation agricole et d'autonomie alimentaire conduit par la DAAF, la structuration de filières,..etc.